

2. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : SAISON 2013 –2014

1. Période d'activités :

Ce rapport annuel concerne la période du 1er mai 2013 au 30 avril 2014.

2. Composition du Conseil d'Administration et du Comité de Direction

2.1. Conseil d'administration :

- **Président** : Jean-Pierre Delchef (Bruxelles Brabant Wallon)
- **Vice-Président** : Jacques Ringlet (Namur)
- **Secrétaire général** : Lucien Lopez (Hainaut)
- **Trésorier Général** : Michel Collard (Liège)
- **Administratrices** : Mmes Bernadette Bresmal (Luxembourg), Isabelle Delrue (Hainaut), Claire Porphyre (Namur)
- **Administrateurs** : MM. : Patrick Flament (Bruxelles-Brabant wallon), Alain Geurten (Liège), Alain Kaison (Liège), José Nivarlet (Namur) et Bernard Scherpereel (Hainaut).

Bernadette Bresmal a repris le mandat de Dominique Doyen qui a démissionné le 30/06/2013. Elle a été élue lors de l'AG du 23 novembre 2013;

Alain Kaison a démissionné le 18 janvier 2014.

2.2. Bureau

Le conseil d'administration est épaulé par un bureau, composé du président, du vice-président, du secrétaire-général et du trésorier général. Le Bureau est chargé de prendre les décisions urgentes qui s'imposent entre 2 réunions du conseil d'administration.

3. Relevé des présences aux réunions

Le Conseil d'administration s'est réuni à 17 reprises lors de la saison 2013 – 2014 :

Noms	Présences	Absences excusées	Absences	Total
Bernadette BRESMAL(S/10)	9	1	0	10
Michel COLLARD	16	1	0	17
Jean-Pierre DELCHEF	17	0	0	17
Isabelle DELRUE	17	0	0	17
Patrick FLAMENT	15	2	0	17
Alain GEURTEN	16	1	0	17
Alain KAISON (s/10)	8	2	0	10
Lucien LOPEZ	16	1	0	17
José NIVARLET	17	0	0	17
Claire PORPHYRE	16	1	0	17
Jacques RINGLET	9	8	0	17
Bernard SCHERPEREEL	13	4	0	17

Les absences excusées furent justifiées par des raisons médicales, familiales ou fédérales. ®

Le directeur technique, Raphaël **Obsomer**, s'est joint aux membres du CDA en fonction des travaux qui faisaient partie de ses compétences.

Le directeur financier, Freddy **Geeroms**, a pris sa retraite au 31 décembre 2013. Ses compétences ont été réparties entre le secrétaire général (personnel), le comptable (Etienne **Croon**). De plus, le CDA a fait appel à un expert-comptable indépendant qui interviendra épisodiquement en fonction des besoins.

4. Relevé des rapports

Les rapports des réunions furent publiés sur le site aux dates suivantes :

Réunions	Dates	Publications
Réunion n° 1	17.06.2013	28.06.2013
Réunion n° 2	17.06.2013	21.06.2013
Réunion n° 3	24.08.2013	13.09.2013
Réunion n° 4	16.09.2013	27.09.2013
Réunion n° 5	30.09.2013	11.10.2013
Réunion n° 6	21.10.2013	01.11.2013
Réunion n° 7	05.11.2013	15.11.2013
Réunion n° 8	25.11.2013	06.12.2013
Réunion n° 9	09.12.2013	27.12.2013
Réunion n° 10	13.01.2014	24.01.2014
Réunion n° 11	18.01.2014	24.01.2014
Réunion n° 12	04.02.2014	14.02.2014
Réunion n° 13	24.02.2014	07.03.2014
Réunion n° 14	18.03.2014	28.03.2014
Réunion n° 15	18.03.2014	28.03.2014
Réunion n° 16	07.04.2014	25.04.2014
Réunion n° 17	28.04.2014	09.05.2014

5. Personnel

5.1. Personnel Administratif :

Jérôme **Duchêne** a été engagé à Bruxelles en tant qu'employé polyvalent à temps plein, à durée indéterminée à partir du 1^{er} juillet 2013.

5.2. Direction technique :

Dans le cadre du plan basket du Ministre, les contrats des 3 personnes engagées au 01.09.2012 ont été reconduits au 01.09.2013, pour une durée d'un an, Il s'agit de :

- Sélim **Ben Aissia**, administration et marketing;
- Hervé **Forthomme**, technologie & technique arbitrage;
- Pierre-Yves **Kaiser**, préparation physique et 3&3.

5.3. Encadrement centre de formation :

Sous la responsabilité d'Olivier **Marroy**, responsable, l'équipe des éducatrices engagées par des contrats à durée déterminée et à temps plein à partir du 1^{er} septembre 2013 au 30 juin 2014, est composée comme suit :

- Mona **Lecocq**
- Sarah **Dimanche**
- Charline **Robinet**

6. Activités de la saison 2013-2014

6.1. Gestion et coordination des différents départements :

- Comme chaque saison, les activités du Conseil d'Administration sont articulées sur la gestion et la coordination des différents départements.
- La composition et responsabilités des différents départements ont été fixées de manière à optimiser le fonctionnement de l'AWBB.
- Ainsi la répartition des responsabilités a été établie comme suit :
 1. Secrétaire général : Lucien **Lopez**
 2. Trésorier général : Michel **Collard**
 3. Département championnat : Alain **Kaison** (→18.01.2014) ensuite Alain **Geurten** aidé par Bernadette **Bresmal**
 4. Département coupes AWBB : Bernard **Scherpereel**
 5. Département arbitrage : Alain **Geurten**
 6. Département détection & sélections jeunes & CRF : José **Nivarlet**
 7. Département haut niveau : José **Nivarlet**
 8. Département formation des entraîneurs : Jacques **Ringlet**
 9. Département relations comités provinciaux : Isabelle **Delrue**
 10. Département relations handi – corpo : Lucien **Lopez**
 11. Département promotion & relations extérieures : Claire **Porphyre**
 12. Département communication & médias : Isabelle **Delrue**

13. Département égalité des chances : Jean-Pierre **Delchef** ad.interim
14. Département juridique : Jean-Pierre **Delchef**
15. Département informatique : Alain **Geurten**
16. Département compétitions FRBB : Patrick **Flament**
17. Département arbitrage FRBB : Patrick **Flament**

6.2. Exercice des fonctions administratives du conseil d'administration

- Tout en assurant la continuité de son fonctionnement et dans le cadre de ses compétences résiduelles, le conseil d'administration a pris différentes décisions tendant à trouver des solutions à des questions spécifiques relatives au statut de clubs, des membres des organes de l'AWBB ou de membres de l'AWBB.
- Dans ce cadre, le conseil d'administration a été sollicité à **74** reprises (c/49 la saison dernière) pour envisager des dérogations temporaires aux dispositions du règlement d'ordre intérieur.
- A titre préalable, il tient à souligner que :
 - chaque demande de dérogation a fait l'objet d'un examen particulier et circonstancié;
 - les solutions envisagées, l'ont été à un niveau qui n'a pas mis en péril l'équilibre régional ou national des compétitions ou le fonctionnement des instances fédérales;
 - que l'absence de décision aurait pu à la fois être préjudiciable à la réputation de l'AWBB ou reprochée au niveau sociétal, politique ou judiciaire.

Si toutes les décisions ont été publiées dans un procès-verbal du conseil d'administration, il convient de relever que **32** dérogations ont été accordées et **42** refusées.

Le nombre important de dérogations introduites cette saison doit interpellier les instances fédérales sur la pertinence ou l'actualité de certaines dispositions statutaires.

- Le secrétaire général a actualisé le vade-mecum du secrétaire rédigé à l'attention des secrétaires des clubs, a participé à l'élaboration des nouvelles applications comptables et gestion sportive, en collaboration avec le responsable du département informatique et le trésorier général. Il est, de plus, en charge de la gestion des salaires du personnel depuis le départ à la retraite du directeur financier au 31/12/2013.
- Les autres décisions en la matière ont été articulées durant la saison 2013-2014 sur les points suivants :
 - Le suivi de l'animation 3 contre 3 ;
 - Désignation des représentants de l'AWBB au sein des différentes instances régionales et nationales ;
 - Proposition de nominations des commissaires de table en Ethias league ;
 - Désignation et nomination des commissaires de table en division 2 nationale ;
 - Approbation et nomination des évaluateurs nationaux et régionaux;
 - Approbation des fusions de clubs (5) ;
 - Approbation des règlements des play-offs provinciaux ;
 - Nomination des head coaches provinciaux et des coaches régionaux ;

- Application de l'article 74bis (mandats aux élus provinciaux).

Toutes les décisions furent publiées dans les différents procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

6.3. Exercice des fonctions judiciaires du conseil d'administration

Les principales décisions dans le cadre de l'exercice des fonctions judiciaires du Conseil d'administration ont été réparties comme suit :

- Le Conseil d'administration a procédé à la nomination régulière de membres «ad hoc» désignés par le procureur régional afin d'assurer la bonne gestion des instances judiciaires.
- Le conseil d'administration a accepté une demande de recours en grâce (dossier Julien PETIT)
- Le conseil d'administration a exercé son droit d'évocation dans le cadre de **6** dossiers (contre **6** dossiers la saison précédente) :
 1. Evocation dossier **Rebond Neuvillois** (Morassut)
 2. Evocation dossier **US Lambusart** (Vanhadendhoven)
 3. Evocation dossier **Ressaix-Montagnard**
 4. Evocation dossier **Anderlecht-Uccle**
 5. Evocation dossier **Schaerbeek-BC Mons**
 6. Evocation dossier **Profondeville-Genappe**

Toutes ces décisions ont fait l'objet de débats et d'études approfondies au sein du Conseil d'administration et les différentes décisions ont été publiées dans les rapports du Conseil d'Administration.

6.4. Modifications des statuts et du ROI

Comme chaque saison et en vue d'améliorer le fonctionnement de l'Association, le Conseil d'administration a déposé un nombre important de modifications statutaires parmi lesquelles celles relatives au :

1. Fonctionnement de l'association
2. la suppression d'un certain nombre de taxes ;
3. la simplification administrative.

Les modifications statutaires introduites ont été, pour la plupart, avalisées par l'Assemblée générale de mars 2014.

Toutes ces modifications statutaires ont fait l'objet d'une étude préalable et ce en étroite collaboration avec la Commission législative.

6.5. Plan-programme

Parmi les activités initiées par le Conseil d'Administration en collaboration avec le directeur technique :

- Analyse des résultats du plan programme 2013 ;
- Gestion et suivi du plan programme 2013/2014 qui ont permis de bénéficier d'une subside optimale de l'Adeps.
- Elaboration du plan programme 2014

L'approche du plan programme pour l'exercice 2014 a été orientée principalement sur l'évolution du subventionnement qui vise à soutenir les projets liés au haut niveau.

6.6. Plan Basket

Le plan basket, initié par le Ministre des Sports, a été reconduit en 2014. Ce plan basket dont la vocation est d'assurer la promotion du basket-ball francophone sous toutes ses facettes par un soutien accru aux clubs de l'AWBB.

Le résultat a été concrétisé par l'octroi d'un subside aux clubs axé sur le nombre de :

- équipes de jeunes
- coachs diplômés
- arbitres

6.7. Informatisation et automatisation :

Dans le cadre des développements de l'informatique et de l'automatisation, le Conseil d'administration a décidé de poursuivre les efforts en la matière. Une nouvelle application pour la comptabilité, ainsi qu'une nouvelle gestion sportive et administrative est en fin d'élaboration et devrait être opérationnelle en juillet 2014.

6.8. Mandats extérieurs

- L'AWBB a été représentée par Jacques Ringlet au Conseil d'administration de l'ASIF.
- Jean-Pierre Delchef est membre du Conseil supérieur des Sports de la Communauté française.
- Il est également secrétaire-général de l'ASBL chargée de gérer la lutte contre le dopage en Communauté française (CIDD).
- Les membres du Conseil d'administration et du Comité de Direction ont également assuré la représentation de l'AWBB auprès des diverses instances (COIB, ASIF, ADEPS...) lors de missions ponctuelles.
- Le président et le secrétaire-général représentent l'AWBB au conseil d'administration de la FRBB.

6.9. Site internet

- Comme approché dans le point 6.7, le site internet a fait l'objet d'un développement nouveau et interactif avec l'application informatique.
- La newsletter hebdomadaire a rempli pleinement son rôle d'organe officiel, de lien entre les clubs et les organes fédéraux.

- La lettre du secrétaire, publiée ponctuellement a constitué une autre source d'information pour les clubs
- Désormais, les responsables et membres de département ont chacun accès à la mise à jour du site internet en direct.

6.10. Sponsoring

Comme par le passé, L'AWBB bénéficie du concours de partenaires :

- **Ethias** :

Un nouveau contrat est en cours de négociation.

- **La Loterie Nationale** :

La Loterie Nationale a renouvelé une fois de plus le soutien financier au travail des jeunes dans le cadre des sélections nationales de jeunes. De plus, elle a soutenu également un projet "arbitrage" dont les effets se sont fait sentir et "voir" cette saison.

Partenaire média :

Les négociations sont en cours avec le groupe Sud Presse

Partenariats ciblés & fournisseurs :

- Le partenariat avec IdemaSport (matériel sportif) est toujours actif.
- Le partenariat avec Buva Sport (Spalding – textile)
- Le partenariat avec Design Center (impression sur textiles – articles cadeaux)
- Sportlife : Matériel d'entraînement

7. Conclusions

Outre la gestion de ses missions de base à savoir :

- L'organisation des compétitions nationales, régionales et provinciales;
- La formation des arbitres;
- La formation des entraîneurs,

Elle reste tout aussi dynamique et performante. A la pointe de l'actualité, elle s'est lancée dans différentes initiatives et domaines et est souvent mise en évidence par les autorités de tutelle.

Ainsi, l'AWBB

- maintient la gestion d'un centre de formation performant et permet aux stagiaires de participer aux nouvelles compétitions (telle la BDL);
- poursuit ses efforts pour pérenniser les nouvelles procédures de formation des entraîneurs qui sert d'exemple aux autres fédérations sportives ;
- innove en matière de communication par l'utilisation croissante des nouvelles technologies et des réseaux sociaux ;

- a rattrapé son retard dans l'apprentissage d'une discipline sportive par les plus jeunes, le projet 3 & 3 ayant vu le jour.

Outre ces projets ambitieux, le conseil d'administration a confirmé sa volonté de garantir la sécurité juridique de ses clubs en leur imposant leur statut d'ASBL et en organisant des sessions d'information à l'attention de leurs dirigeants, son ambition de faciliter la gestion administrative et financière des clubs par une informatisation accrue et une simplification administrative permanente et accueillant sans réserves tout qui désire la discipline sportive qu'il a choisi pour le meilleur et sans le pire.

L'AWBB sera la fédération de tous.



Jean-Pierre **DELCHF**,
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général

